

d'unanimité, et que, désormais, le gouvernement de la Puissance exercera, sous le contrôle de Sa Majesté, un pouvoir non disputé sur la moitié du nord de ce continent.

" Je suis heureux de pouvoir dire que, en attendant la solution finale de la question des frontières, une ligne conventionnelle a été adoptée par mon gouvernement et le gouvernement des Etats Unis, entre Alaska et la Colombie anglaise, sur la rivière Stickine.

" Les sommes considérables que vous avez appropriées pour les travaux d'amélioration intérieure seront dépensées avec la plus rigide économie, et dans l'espérance que les principaux canaux en construction pourront être presque complétés pendant la prochaine année fiscale.

" La colonisation du territoire de Manitoba et du Nord-Ouest, se poursuit, cette année, avec une rapidité sans exemple, et si les efforts de mon gouvernement pour obtenir un chemin se reliant avec Winnipeg, à une époque prochaine, réussissent, je prévois, pour l'année prochaine, une augmentation encore plus considérable de la population.

" Il est surtout agréable de voir que tant de Canadiens qui avaient ces années dernières émigré aux Etats-Unis, reviennent maintenant vers les territoires nouvellement organisés de leur terre natale."

Messieurs de la Chambre des Communes.

" Je vous remercie des subsides que vous avez accordés pour ces divers services publics."

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

" Rien ne pouvait me faire plus de plaisir que l'adresse conjointe dont vous m'avez honoré à la veille de mon départ. Mon intérêt en Canada ne cessera pas quand ma mission comme vice-roi de Sa Majesté sera terminée, et je suis heureux de voir que vous avez considéré d'un œil si favorable mes efforts pour représenter dignement Notre Très-Gracieuse Reine dans cette colonie la plus importante des possessions de Sa Majesté. Maintenant je vous dis adieu, et j'ai l'ardent espoir que vous recevrez à l'avenir les bénédictions que j'ai toujours prié le Ciel de répandre sur vous."

— Un correspondant de Carleton, comté de Bonaventure, nous informe que l'ouverture du mois de Marie a été des plus imposante, grâce au concours des jeunes personnes de l'endroit qui ont bien voulu se joindre aux élèves du Convent de Carleton afin de rhausser davantage cette religieuse cérémonie.

De larges banderolles portant des inscriptions de circonstance couvraient la voûte du chœur; les colonnes de chaque côté du grand autel étaient ornées de guirlandes. Les dames religieuses du Convent s'étaient occupées de ces décorations avec le goût qu'on leur connaît généralement.

Quelques minutes avant l'ouverture du mois de Marie, les élèves du Convent, ainsi que les jeunes filles appartenant à la société des Enfants de Marie, se rendirent à la sacristie, et au son de l'Angelus elles se formèrent en procession, et elles firent le tour de l'Eglise, en chantant les litanies de la Ste Vierge, et se rendirent jusqu'à l'autel afin d'y déposer la Statue de la Ste. Vierge; les élèves du Convent portaient chacune un petit pavillon sur lequel était inscrite en lettres dorées une strophe des litanies de la Ste. Vierge.

Le chant alternatif des élèves du Convent et des Enfants de Marie, présidé par la Rvde Sœur Léocadie était magnifique. Mlle. Virginie Froulx, maîtresse de musique au Convent, et organiste à l'Eglise paroissiale, s'est acquittée de sa tâche à l'orgue avec beaucoup d'habileté.

Que de bénédictions la mère de Dieu doit faire pleuvoir sur ces jeunes personnes qui l'aiment et l'honorent ainsi, mettant en elle toute leur confiance et s'efforçant d'imiter ses vertus! Qu'il est édifiant de voir un si grand nombre de personnes, pendant tout le mois de mai, aller assidûment tous les soirs à l'église chanter les louanges de Marie, et recueillir avec empressement chacune des paroles de son pasteur leur racontant dans un langage familier les gloires et les bontés de la Reine du ciel.

## CAUSERIE AGRICOLE

JARDIN POTAGER (Suite.)

*Arrosements des plants de melons* — Les arrosements sont plus indispensables aux melons qu'on ne le croit généralement, surtout pendant les grandes sécheresses; mais il faut les pratiquer à propos et non à tort ou à travers, comme on le fait quelquefois. Des personnes ont avancé qu'on pouvait se dispenser de les mouiller, en prétendant que le melon, étant une plante des pays intertropicaux, n'avait pas besoin d'arrosements, ou que, si on lui en donnait, il ne fallait le faire que dans une extrême nécessité. Ce précepte, suivant certains jardiniers, manque de justesse.

On ne peut, dans nos climats, procurer au melon cette lumière intense qu'il reçoit dans son pays (l'Asie-Mineure), ni cette humidité dont, selon des rapports authentiques, la terre est toujours pourvue dans ces contrées, et qui, pendant les nuits toujours fraîches, s'élève en vapeurs, retombe en rosée bienfaisante sur les plantes, et leur sert d'un bain salinair, qui maintient leur fraîcheur, augmente leur vigueur et la perfection de leurs fruits. Ces causes doivent nous engager, non à suivre les lois de la nature en ce cas, mais à les imiter le moins imparfaitement qu'il nous sera possible.

Tous les cultivateurs de melons ont pu remarquer que dans les grandes sécheresses les feuilles de ces plantes se fanent; cela est presque toujours dû au défaut d'arrosement. Leurs fruits, selon l'expression des jardiniers, se durcissent; et si l'on n'apporte un prompt remède au mal, ils ne pourront acquérir la grosseur dont ils sont susceptibles et seront de mauvaise qualité. Un bon jardinier ne doit donc jamais laisser faner ses melons par défaut d'eau.

Pour obtenir de bons résultats dans la culture des melons, on doit, pendant les temps secs et les grandes chaleurs, visiter les melons de temps en temps, et soulever un peu la chemise du fumier des buttes, des couches et de leurs environs. Si l'on s'aperçoit que la terre se sèche et que son humidité ne soit plus assez grande pour fournir la nourriture nécessaire aux racines, il faut arroser de manière à mouiller toute la terre des buttes, des couches et des alentours, avec des arrosoirs à pommes percées de trous très-fins, et contenant de l'eau chauffée au soleil; ces arrosements doivent se faire le soir si les nuits sont douces, ou le matin si elles sont fraîches. Il ne faut pas attendre, comme nous l'avons vu faire quelquefois, que les feuilles se fanent pour arroser; il faut au contraire prévenir cette altération, qui nuit essentiellement à la plante. Quand les couches ou les buttes ont reçu un bon arrosement, comme nous venons de le dire, on peut laisser écouler quinze jours et quelquefois davantage, selon que le temps est plus ou moins sec, pour en donner un